



Contexte sur la subvention Plantons chez nous



La meilleure façon de faire des arbres un élément vital de votre collectivité est de les faire pousser vous-même

Contexte sur la subvention Plantons chez nous

La subvention Plantons chez nous de la Ville de Winnipeg est un nouveau moyen stimulant de redonner vie au couvert forestier de votre collectivité.

Grâce au financement du programme 2 milliards d'arbres du gouvernement du Canada, la subvention Plantons chez nous procurera à des organismes communautaires jusqu'à 20 000 dollars chacun pour revitaliser la forêt urbaine dans les parcs, les espaces verts et les zones naturelles de leur quartier, à l'aide de projets de plantation à grande échelle pilotés par la communauté sur des terrains publics.

Un montant total de 180 000 dollars est disponible pour 2023.

En plus de la subvention, les candidats retenus recevront également des conseils et un soutien individuel d'un arboriculteur de la Ville de Winnipeg pendant toute la durée de leur projet.

Tous les groupes communautaires qui sont des entités légales enregistrées (à but non lucratif ou constituées en personne morale) peuvent postuler. Nous nous intéressons tout particulièrement aux projets qui profiteront aux collectivités mal desservies et aux secteurs géographiques où la pauvreté est élevée.

En se concentrant sur ces collectivités, le programme de subventions contribuera à rendre les activités de plantation d'arbres et de gestion de l'environnement plus inclusives et accessibles à toute la population de Winnipeg. Les partenariats entre groupes communautaires et organismes bénévoles sont vivement encouragés.

L'importance des arbres pour les collectivités

La forêt urbaine de Winnipeg est un atout inestimable pour la ville et ses habitants, car elle fournit de l'ombre, améliore la santé des personnes, des plantes et des animaux, et favorise la viabilité écologique.

La forêt urbaine compte plus de trois millions d'arbres à l'échelle de la ville, mais elle est confrontée à des défis et à des changements sans précédent. À eux seuls, les parasites envahissants mettent en péril plus de la moitié de l'inventaire des arbres publics de la ville. De nombreux ormes ont déjà été détruits par la maladie hollandaise de l'orme, et les frênes verts sont menacés par l'agrile du frêne.

La plantation stratégique d'arbres est la clé de la croissance de la forêt urbaine dans l'avenir – et les initiatives locales, pilotées par la communauté, sont un élément essentiel de notre stratégie de plantation.

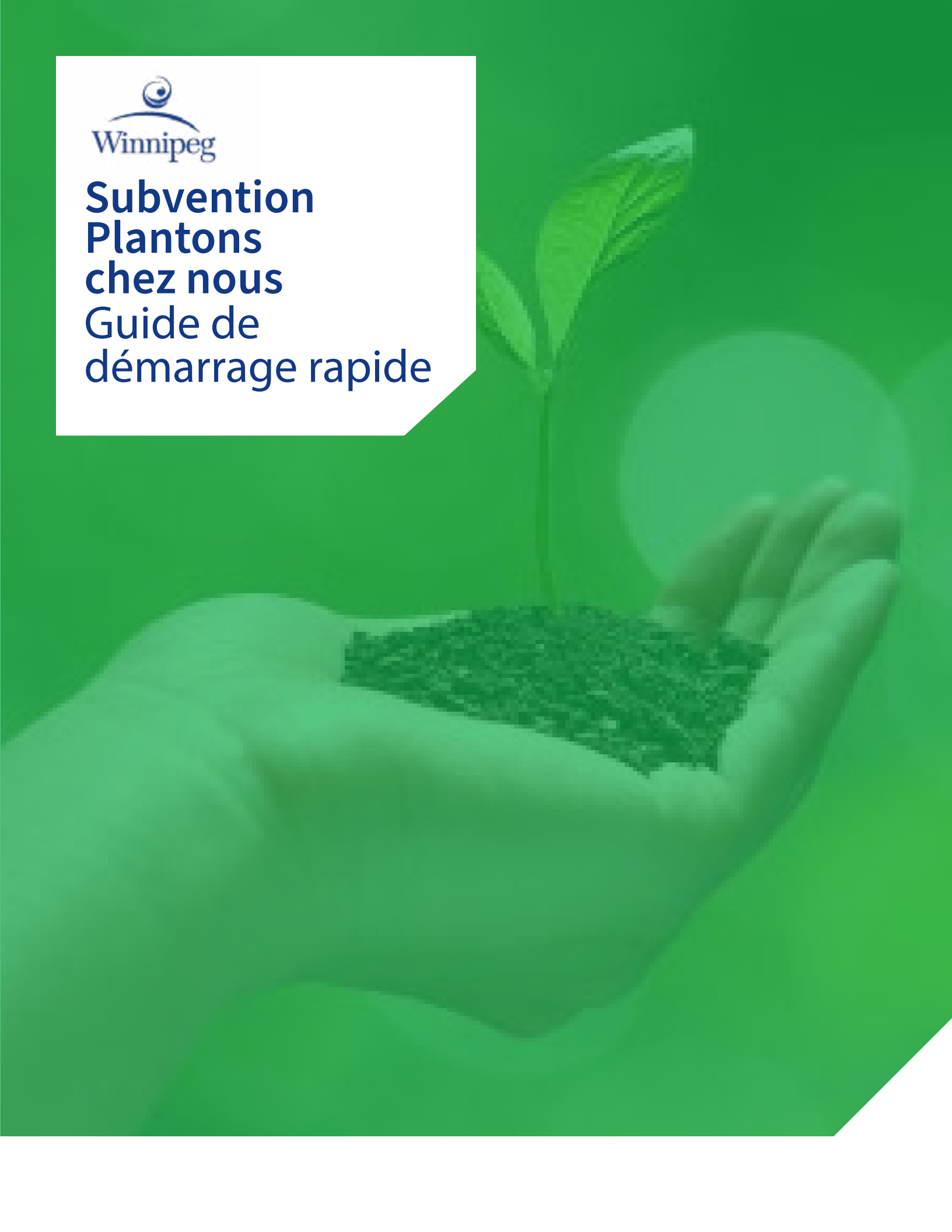
Que votre organisme communautaire ait un projet de plantation en cours ou simplement la vision d'une canopée plus verte et plus complète dans votre quartier, la subvention Plantons chez nous pourrait répondre à vos besoins.

Vous trouverez de plus amples informations sur les critères d'admissibilité dans le formulaire de demande de subvention Plantons chez nous .

Mais avant de vous lancer et de faire une demande, consultez le guide de démarrage rapide inclus pour vous aider à bien démarrer votre processus de planification et de demande.



**Subvention
Plantons
chez nous
Guide de
démarrage rapide**



Cultivé localement, planifié avec soin



Une planification, une plantation et un entretien adéquats sont essentiels pour réussir à implanter de nouveaux arbres et assurer leur longévité pour les générations futures. La subvention Plantons chez nous exige que les propositions s'accompagnent de projets détaillés couvrant des sites de plantation soigneusement étudiés, ainsi que le choix des espèces et l'entretien permanent.

Nous prenons en considération les projets qui répondent à l'un des trois objectifs suivants :



Restaurer l'habitat et les zones naturelles;



Améliorer les parcs et les espaces verts;



Revitaliser nos collectivités avec des arbres de rue.

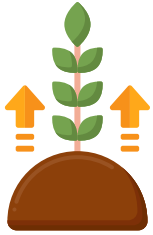
Considérations générales sur la planification

Au moment d'élaborer votre plan, assurez-vous de prendre en compte les éléments clés suivants pour la réussite des projets de plantation d'arbres.

- Contraintes d'espace – les arbres à grand déploiement qui fournissent de l'ombre offrent généralement les plus grands avantages environnementaux à long terme, mais les arbres d'ornement de plus petite taille conviennent aux sites où l'espace est limité. Une combinaison de tailles et d'espèces d'arbres variées permet d'accroître la diversité.
- Conflits avec les infrastructures et les champs de vision – évitez de planter trop près des lignes électriques, des sources d'éclairage, des passages pour piétons ou de la signalisation routière. Plusieurs espèces d'arbres (par exemple, les conifères) ne conviennent pas à certains sites parce que leurs branches basses masquent les champs de vision, ce qui entraîne des problèmes de sécurité.
- Saison de plantation – le printemps et l'automne sont les périodes idéales pour planter. La chaleur du milieu de l'été soumet les nouveaux arbres à un stress pendant le processus de plantation, et une plus grande attention à l'entretien ainsi qu'un arrosage supplémentaire peuvent être requis.
- Environnement – quelles sont les plantes que vous observez déjà dans votre site de plantation ou à proximité de celui-ci? Les types d'espèces qui poussent déjà à cet endroit peuvent vous donner des indices sur le type de sol.
- Humidité du sol – le sol du site de plantation est-il généralement humide ou sec?
- Ensoleillement – les semis ou les jeunes arbres seront-ils ombragés ou encombrés par les arbres existants?
- Drainage – surveillez le drainage de la zone et évitez de planter dans les dépressions du sol.

Spécifications des arbres

Au moment d'élaborer votre liste de plantation, tenez compte de la taille, de la rusticité, de la diversité et de la forme des arbres.



Taille



Rusticité



Diversité



Forme

Taille des plants :

- Les arbres à racines nues et les petits arbres en pot (pots n^{os} 1 à 7) conviennent aux zones naturalisées non soumises au fauchage, comme les berges réhabilitées d'une rivière, et NE conviennent PAS aux surfaces tondues et entretenues des parcs ou des boulevards.
- Les arbres en pots n^o 10 et n^o 15 (à tige unique) conviennent à la plupart des parcs.
- Les arbres à grillage de protection ou en motte conviennent aux boulevards et aux parcs, mais doivent être plantés par un entrepreneur et avec un équipement spécial en raison de leur taille et de leur poids.

Rusticité :

- Sélectionnez des espèces qui sont rustiques au Manitoba, et cultivées ou fournies par des pépinières locales réputées afin de garantir leur rusticité.

Diversité des espèces :

- Incluez deux espèces ou plus dans vos plans de plantation en fonction de leur adaptabilité au site. Gardez à l'esprit que la disponibilité des espèces peut changer à court terme et que vous devrez peut-être envisager des solutions de rechange. Consultez notre liste d'espèces recommandées.

Taille et forme à maturité :

- Les arbres ont des hauteurs et des largeurs différentes à maturité – assurez-vous que le site de plantation dispose de l'espace nécessaire pour accueillir l'arbre à sa taille adulte.
- Quelle est la forme habituelle de l'arbre à maturité, et cette forme s'intégrera-t-elle bien dans le paysage?

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le choix des espèces appropriées dans le dossier de demande, sous la rubrique *informations complémentaires*.

N'oubliez pas ce qui est peut-être le plus important dans l'esprit de la subvention Plantons chez nous : le programme est conçu pour rassembler les communautés afin qu'elles plantent aujourd'hui, pour demain. Nous pouvons tous jouer un rôle dans l'avenir de la forêt urbaine... et prendre plaisir à le faire!

Si vous avez des questions sur le programme ou besoin d'aide pour remplir votre demande, communiquez avec le coordonnateur du programme de subvention Plantons chez nous :

Téléphone : 204-986-3454

Courriel : homegrowngrant@winnipeg.ca